POISSY

ÉTÉ 2015 | NUMÉRO 115

Le Pisciacais

LE JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POISSY

www.ville-poissy.fr

Nous avons besoin de l'A104

LES CHANTIERS DE L'ÉTÉ

Voirie, écoles, réseaux : tour d'horizon des travaux menés cet été pour améliorer votre quotidien

> Pages 3 à 5

LUDIPARK VOUS ATTEND

Le parc de loisirs sportifs Ludipark ouvre tout l'été à la piscine de Migneaux pour les 3-12 ans

> Page 10

SOMMAIRE
Été 2015

LE DOSSIER 3 à 5 Les travaux de l'été

6-8 POISSY DANS L'ACTION
9 VIE MUNICIPALE
10 LOISIRS
11 INSTANTS CHOISIS
12 PAGE SPÉCIALE AINÉS
13 PAGE SPÉCIALE BAC
14 EN BREF
15 BLOC-NOTES
16 JUMELAGE

Poissy vue, lue, entendue

Retrouvez l'actualité sur le site de la Ville
www.ville-poissy.fr

POISSY

La maison Eiffel rachetée pour l'euro symbolique

■ La maison Eiffel *(notre photo)* va renaître. Lundi soir, les élus de Poissy ont voté une délibération afin d'autoriser la mairie à l'acquérir pour l'euro symbolique. Située dans le quartier de l'hôpital, cette demeure, datant de 1889, représente un symbole. Classée aux Monuments historiques depuis 1975, elle a été édifiée selon la même méthode d'assemblage que la célèbre tour. Elle est aujourd'hui en ruines, dévastée par la tempête de 1999. « Cette maison fait partie du patrimoine de la ville, explique Karl Olive, le maire (LR) de la commune. Un appel sera lancé au mécénat et aux fondations, dans le but de récolter des fonds. » Elle devrait être reconstruite à l'identique soit dans le parc Meissonier, soit à proximité de la villa Savoye. L'objectif est d'y créer un musée.

• La Maison de Fer rachetée à l'euro symbolique

Dans son édition du 24 juin, Le Parisien annonce que « la maison Eiffel va renaître ». Les élus de Poissy ont voté une délibération afin d'autoriser la mairie à l'acquérir à l'euro symbolique. Aujourd'hui en ruine après le passage de la tempête de 1999, elle devrait être **« reconstruite à l'identique »** avec l'objectif d'y créer un musée.

• Les triathlètes sur le net

Lancée le 14 juin avec le Grand Prix de Valence, la saison des Grands Prix a bien commencé pour Poissy triathlon : l'équipe féminine s'est imposée alors que les garçons sont montés sur la troisième marche du podium. Une superbe performance dont vous pouvez voir les meilleurs moments dans un film que vous retrouverez sur dailymotion : http://www.dailymotion.com/video/x2u0evq

• L'exploit de l'AS Poissy athlétisme sur Yvelines Première

L'athlétisme marche fort à Poissy : Yvelines première revient sur la fulgurante ascension du club de la cité saint Louis passé **« en un an du niveau départemental au niveau National 2D»**, détaille le journaliste. Une réussite due en grande partie à l'arrivée des deux nouveaux entraîneurs Sylvain Berson et Thierry Pulluard et à l'investissement des athlètes du club.

L'Édito du Maire

L'A104, une priorité pour notre territoire

Ce constat, nous le partageons tous, et il est sans appel. Aujourd'hui, la circulation à Poissy et dans ses environs est devenue intenable. Le trafic routier en général, et celui des camions en particulier, essentiellement de transit, causent de réels troubles pour les Pisciacais.

Cette situation de saturation galopante, nous ne pourrons la contrecarrer que par le développement des transports en commun – nous y travaillons activement avec le RER E Eole et la Tangentielle ouest – et par la relance du projet A104. Nécessité hier, le prolongement du contournement de Poissy par l'A104 est devenu une urgence aujourd'hui. Mais pas à n'importe quelles conditions.

Repoussé à 2030, le projet de "tracé vert" initialement retenu pour prolonger la Francilienne ne nous convient pas, pas plus que son renvoi aux calendes grecques. Or quand il y a urgence, il faut savoir changer son fusil d'épaule. C'est pour cette raison que nous avons souhaité relancer le dossier en votant une motion en conseil municipal POUR le prolongement de l'A104 et CONTRE le tracé vert.

Des solutions existent ! Avec l'ensemble des partenaires nous devons élaborer un nouveau tracé qui prenne en compte les considérations de la population et la nécessité économique des entreprises de la Vallée de Seine. Celles-ci attendent de longue date ce prolongement pour assurer leur développement.

Partageons nos idées et créons ensemble l'avenir routier de notre bassin de vie. Le projet A104 doit redevenir une priorité !

Karl Olive,
Maire de Poissy
vice-président du Conseil départemental des Yvelines
Président de la communauté d'agglomération Poissy Achères Conflans

48
le nombre de câbles haute-tension
renouvelés rue du Général-de-Gaulle
cet été

52
le pourcentage de logements
qui aura accès
à la fibre d'ici fin 2015

66
le nombre d'horodateurs
nouvelle génération mis en service
dans la ville

Votre quotidien amélioré grâce aux travaux de l'été

Aménagements de la voirie, entretien des équipements scolaires et des structures municipales, poursuite du déploiement de la fibre optique : la période estivale est traditionnellement un moment privilégié pour mener à bien les chantiers tout en limitant la gêne occasionnée aux administrés. Tour d'horizon des principaux chantiers qui vont animer cet été 2015 avec pour ambition commune l'amélioration de votre quotidien.

Avenue de Pontoise : la rentrée se prépare

L'avenue de Pontoise va faire l'objet de plusieurs aménagements entre la rue Saint-Sébastien et la rue Jean-Bouin. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la sécurité à proximité de l'école Nelson-Mandela qui ouvre ses portes à la rentrée. 66 nouvelles places de stationnement vont ainsi apparaître sur la large chaussée qui sera rétrécie à l'approche des intersections pour réduire la vitesse et faciliter les traversées de piétons. Un feu tricolore va aussi faire son apparition au croisement de l'avenue de Pontoise et de la rue Jean-Bouin, avant de tourner en direction du stade Léo-Lagrange. Ces travaux sur la RD30, qui ne perturberont pas la circulation, sont menés par la Ville en accord avec le conseil départemental. Parallèlement, un chantier se poursuit sur le parvis du futur espace Claude-Vanpoulle, avec la création de places de dépose-minute rue Saint-Sébastien, devant l'école Mandela. Quelques stationnements seront également réaménagés dans la toute proche rue du Stade. Près d'une centaine de nouvelles places vont ainsi apparaître dans la rue de Pontoise et ses environs lors de ces travaux. Coût : 300 000 euros.

Rue de Chambourcy, dernière ligne droite

Les travaux de rénovation de la rue de Chambourcy débutés en avril se sont terminés en ce début d'été. Le remplacement des bordures caniveaux, la réfection des trottoirs, l'enfouissement des réseaux Télécom ou encore la réalisation des traversées de chaussées ont été menés par étape le long de cet axe de circulation important pour Poissy. La dernière phase du chantier concernait la réfection totale de l'enrobé de chaussée. Cette opération a nécessité la fermeture complète de la voie de circulation du lundi 6 au vendredi 10 juillet. Coût de rénovation de la rue : 500 000 euros.

Une nouvelle chaussée rue de Villiers

La réalisation du nouveau réseau d'assainissement sur les Hauts de Poissy, avec la création de réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées séparés, est terminé dans la rue de Villiers. Il va se poursuivre tout cet été dans la rue du Champ-Gaillard et à l'entrée du centre hospitalier, sur une portion de l'avenue Blanche-de-Castille. Parallèlement, maintenant que la double canalisation y est installée, le revêtement de chaussée de la rue de Villiers va être entièrement refait, ce qui nécessitera de fermer l'axe à la circulation pendant plusieurs jours fin juillet. Coût global du chantier : 1,5 million d'euros.

LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE RENOUVELÉ RUE DE-GAULLE

Tout au long de l'été, ERDF va intervenir dans le centre-ville notamment rue du Général-de-Gaulle pour renouveler plusieurs câbles du réseau électrique.
Les travaux ont débuté le 6 juillet à l'intersection de la rue Michel-Jeunet. Ils vont être menés par petites tranches, côté pair de la rue du Général-de-Gaulle, et rejoindront l'octroi (office de tourisme) qu'ils contourneront côté rue du Grand-Marché. Puis le chantier rejoindra l'entrée de l'avenue du Maréchal-Foch en traversant le boulevard Lemelle et l'avenue Fernand-Lefebvre au mois d'août. 48 câbles basse tension seront ainsi renouvelés sur 190 mètres.
Une charte qualité et environnement a été signée entre ERDF et la ville de Poissy. L'entreprise s'engage à limiter les risques et nuisances et à remettre les rues en l'état une fois les opérations achevées. *« Nous avons insisté pour qu'ils évitent au maximum les désagréments, que les commerçants soient le moins gênés possible, qu'il n'y ait pas, par exemple, de tranchée au ras des vitrines »*, précise Georges Monnier, adjoint délégué à la voirie, aux bâtiments et à la commande publique.
Les travaux seront réalisés de manière à limiter la perturbation de la circulation piétonne et de la vie commerçante avec un passage maintenu devant chaque enseigne. La circulation automobile ne sera pas non plus interrompue durant le chantier : les traversées des rues s'effectueront par demi-chaussées.

Fibre optique : premiers abonnés fin 2015

Le chantier de la fibre optique avance vite sur Poissy.
La première phase de déploiement a commencé cette année avec la pose de 18 armoires de rue en mai et se poursuivra dans un second temps avec la pose de 15 autres en décembre 2015. D'ici la fin de l'année, la fibre sera ainsi disponible pour 52% des logements pisciacais (10 650 logements, voir carte).
Les premières armoires seront raccordées à la fibre dans le courant de l'été, et après une période de gel commercial obligatoire, les premiers clients pourront s'abonner en octobre 2015 à l'opérateur de leur choix.
Le déploiement de la fibre se poursuivra en centre-ville courant 2016 et, début 2017, tous les logements pisciacais seront éligibles à la fibre. « **Initialement, ce chantier devait durer quatre ans, il se fera finalement en deux ans**, explique Rémy Dupuy, délégué régional d'Orange. **Pour nous, c'est un investissement important dans ce qui sera le réseau des 50 prochaines années.** » « **Merci à Orange de faire bénéficier les Pisciacais, dans des délais très courts, d'un outil sans commune mesure avec ce qui existait,** commente Karl Olive, le maire. **La fibre est également un enjeu économique pour Poissy, un maillon essentiel pour le développement et l'attractivité de notre territoire.**»
Une réunion publique sera organisée prochainement par la Ville et Orange pour expliquer les modalités de raccordement et d'abonnement aux habitants.

- **Rendez-vous sur www.ville-poissy.fr pour accéder à la version numérique de la carte**.

ZONE COUVERTE PAR LA FIBRE EN 2015

Dans les écoles...

Le traditionnel entretien des établissements scolaires est bien entendu au menu des travaux d'été. Cette année, deux établissements vont faire l'objet d'une attention toute particulière. **L'école primaire L'Abbaye** va ainsi bénéficier d'une reprise de son isolation pour prémunir le bâtiment des infiltrations d'eau. Un bloc sanitaire va aussi être entièrement refait et l'aire de jeu extérieur légèrement modifiée. **A l'école élémentaire La Bruyère**, après les importants travaux de reprise des fondations menés l'été dernier au sein de l'école, le renforcement de la structure sera pérennisé en juillet-août par l'implantation de micropieux autour du bâtiment.

Les horodateurs mis en service

L'installation des horodateurs nouvelle génération, débutée dans la rue du Général-de-Gaulle il y a quelques semaines, s'est achevée à la fin du mois de juin.
Les 66 nouveaux modèles, qui remplacent l'intégralité d'un parc vieillissant, sont opérationnels dans tout le centre-ville. Sur ces horodateurs plus compacts que leurs prédécesseurs, il est possible de payer par pièces et cartes bleues, smartphones et carte sans contact. Les anciens horodateurs seront vendus sur agorastore.

Mais aussi...

Cimetière de la Tournelle : Après le mur du cimetière côté rue de la Tournelle l'été dernier, c'est au tour du mur côté rue des Capucines, de bénéficier de travaux de consolidation (photo). Ceux-ci seront menés du 15 juillet à la fin du mois d'août, sur toute la longueur de l'ouvrage, entre l'avenue des Ursulines et la petite sente des Culezets. Les trottoirs seront refaits par la même occasion. Le tout pour un coût de 320 000 euros.

Crèche Saint-Exupéry : Durant la fermeture estivale de la crèche, la structure va bénéficier d'une remise en état de sa voie d'accès et de son allée intérieure.

TRANSPORTS TRAVAUX DU RER A CET ÉTÉ : ADAPTEZ VOS DÉPLACEMENTS

La SNCF et la RATP profitent des grandes vacances pour effectuer des travaux sur les voies et dans les gares afin d'améliorer le service et la sécurité. Ces chantiers se dérouleront entre le 15 juillet et le 29 août. Les transporteurs ont mis en place un dispositif de prise en charge des voyageurs afin de limiter les désagréments pour les usagers.
• Entre le 15 juillet et le 25 juillet, sur les branches Cergy et Poissy : 3 RER/heure en période de pointe et 2 RER/heure en période creuse.
• Entre le 25 juillet et le 23 août : aucun RER A sur la branche de Poissy. En compensation, la ligne L est exceptionnellement prolongée : un train omnibus sera créé au départ de Poissy à destination de Paris Saint-Lazare à raison de 4 trains/heure en période de pointe et 2 trains/heure en période creuse.
• Entre le 24 et le 29 août, sur les branches Cergy et Poissy : 3 RER/heure en période de pointe et 2 RER/heure en période creuse.
• Certains week-ends et certaines soirées en semaine, en raison des travaux de renouvellement des voies et du ballast à Maisons-Laffitte, il n'y aura pas de RER A sur les branches de Cergy et Poissy.

LES BONS GESTES À ADOPTER /
1. Trouver un itinéraire alternatif : cet été, il y a moins de RER A et à certaines périodes, ils ne vont pas au-delà de La Défense. Depuis Cergy ou Poissy, grâce aux bus de substitution, privilégiez la ligne J pour rejoindre le centre de Paris.
2. Contournez l'affluence des grands pôles en déviant votre itinéraire le plus en amont possible.
3. Privilégiez les autres lignes, la fréquence sera augmentée sur les principales lignes que les voyageurs sont susceptibles d'emprunter.
• Plus d'infos sur : http://travaux-ete-rera.ratp.fr

Quartier de Beauregard

ENTRETIEN DES ESPACES PRIVÉS : BAILLEURS ET COPROPRIÉTAIRES REPRENNENT LA MAIN

Depuis le 1er juillet, les bailleurs et syndics de copropriétaires du quartier de Beauregard, réunis au sein de l'Association syndicale libre (ASL), ont repris en main l'entretien de leurs espaces extérieurs (espaces verts et voirie), mission assurée jusqu'à présent par la municipalité.

Depuis 1984, la Ville intervenait quotidiennement sur ces espaces privés du Plateau, dans le cadre d'une convention passée avec les différents bailleurs et copropriétaires, ces derniers versant une redevance en contrepartie. Le service des espaces verts et un prestataire dédié à la propreté urbaine (de 7 à 10 personnes en tout, en fonction des besoins et de la saisonnalité) étaient mobilisés pour assurer la tonte des pelouses, la taille des arbres et garantir la propreté des rues, dans un périmètre allant de la place Corneille à la place Racine.

Un comité de suivi

La loi ne permettant plus de prolonger ce type de convention, qui arrivait à son terme à la fin du mois de juin, l'ASL de Beauregard va désormais assurer directement ces missions d'entretien. L'association qui rassemble les six bailleurs et les syndics du Plateau pour gérer les espaces extérieurs communs, a fait appel à un nouveau prestataire. Celui-ci aura pour mission de proposer des services identiques en terme de propreté et d'entretien des espaces verts sur les parcelles privées, qui correspondent à environ 80% de la superficie du quartier.
Un comité de suivi va être mis en place pour accompagner le lancement de la nouvelle organisation de l'entretien. La Ville, attentive à ce passage de relais, siègera au sein du comité et continuera bien entendu à intervenir quotidiennement sur le domaine public.

« LE MÊME NIVEAU DE PRESTATION »

Gwenael Legrand, président de l'ASL de Beauregard :
« La convention passée avec la municipalité ne permettait plus, pour des raisons réglementaires de prendre en compte certaines évolutions comme le souhait de certains bailleurs de pouvoir modifier des espaces extérieurs. Nous avons donc lancé une consultation, en collaboration avec les services de la Ville, et retenu une entreprise pour assurer l'entretien des espaces verts et de la voirie privée. L'entreprise retenue offrira le même niveau de prestation et de qualité écologique. Nous avons veillé à avoir un nombre de tontes minimum, et même à augmenter le nombre des tailles sur les haies. Nous avons aussi souhaité que le personnel présent pour le ramassage des papiers et des détritus corresponde à celui de la convention. A travers le comité de suivi, nous évaluerons la bonne tenue de ces prestations. Pour toute question des locataires ou résidents, il suffira de s'adresser à son bailleur ou à son syndic. »

Rue de la Tournelle

UN ACCORD AMIABLE TROUVÉ AVEC LES PROPRIÉTAIRES

Mercredi 24 juin, c'est une étape importante qui a été franchie dans l'optique de la rouverture totale de la rue de la Tournelle. Plus de deux ans après l'effondrement d'une partie du mur (le 22 mars 2013), un protocole d'accord transactionnel a été signé avec les habitants qui reconnaissent ainsi être propriétaires du mur au droit de leur parcelle.

Cette signature est le fruit de la volonté de l'équipe municipale arrivée en 2014 d'ouvrir le dialogue avec les riverains, pour privilégier une solution amiable alors que des actions en justice avaient été intentées. Désormais, les propriétaires vont se désister des actions en cours au tribunal. En contrepartie, la Ville de Poissy s'engage à acquérir leurs parcelles du mur "dit de la Tournelle" à l'euro symbolique.

Vers une ouverture totale de la rue

Après la tenue de leurs assemblées générales, ce sera ensuite aux syndics de copropriété de signer un protocole d'accord similaire.
Lors du conseil municipal du mois de septembre, le maire demandera aux élus de lui donner l'autorisation de signer les six protocoles d'accord pour ensuite engager des travaux sur le mur effondré et, à terme rouvrir entièrement la rue de la Tournelle.
« Nous devions prendre nos responsabilités dans ce dossier tortueux, c'est ce qui a été fait », apprécie le maire Karl Olive. **« Cela fait deux ans que nous attendons de signer un tel document,** avoue, soulagé, l'un des propriétaires. **Je suis ravi de le faire maintenant ! »**

UNE NÉCESSITÉ HIER, Une urgence aujourd'hui

C'est un dossier vieux de 40 ans et enterré en 2013 que le maire Karl Olive a souhaité rouvrir lors du conseil municipal du lundi 22 juin. L'édile a présenté aux élus une motion intitulée "Oui à l'A104, non au tracé vert !" qui doit permettre de boucler le super périphérique francilien entre Méry-sur-Oise et Orgeval et de résoudre, en partie les difficultés de circulation.

Zone de transit, notamment pour les poids-lourds, la ville est saturée et le sera encore plus avec l'émergence du futur quartier Eoles (2 000 logements), qui amènera un flux de véhicules supplémentaires. Ce trafic intense est source de troubles pour les riverains pisciacais comme pour l'ensemble de la population de notre territoire.

Aujourd'hui, la ville agit déjà pour améliorer la situation avec le développement des transports en commun (RER E Eole, Tangentielle Ouest…). Le prolongement de l'A104 constitue aussi une solution aux difficultés de Poissy et de son territoire, mais pas à n'importe quel prix.

Pour le projet, contre le tracé vert

En 2006, le ministre des transports Dominique Perben a fait, pour la Francilienne, le choix du tracé vert se caractérisant par trois franchissements de la Seine et un passage en pleines zones urbanisées (300 000 riverains concernés) ce qui en faisait l'autoroute la plus chère de France, avec un coût évalué à 3,2 milliards d'euros pour 22km ! Depuis, ce projet a été reporté à échéance 2030 au plus tôt.

Ce tracé, comme ce calendrier, ne conviennent pas aux élus pisciacais qui ont voté, lors du conseil municipal du 22 juin, une motion en faveur du prolongement de la Francilienne mais contre le tracé vert (voir encadré).

Comme le rappelle Karl Olive : **« Des solutions existent : il est du devoir des élus de façonner notre territoire de demain ».**

CE QUE DEMANDE LA MOTION

Dans cette motion, la Ville demande à l'Etat de :

- Ressortir le dossier de l'A104 et faire de son prolongement une priorité.
- Remettre à plat tout le dossier en annulant le tracé vert.
- Convoquer une réunion avec l'ensemble des partenaires liés à ce projet afin de travailler ensemble sur l'élaboration d'un projet prenant en compte les considérations des riverains et la nécessité économique. Les entreprises de la Vallée de la Seine attendent ce prolongement dont l'absence, aujourd'hui, pénalise gravement leur développement.

Un soutien des élus pisciacais

La motion présentée en conseil municipal a rallié une grande part des suffrages des élus pisciacais. Elle a notamment été soutenue par Michel Dupart, chef de file du MoDem à Poissy ainsi que par Tchérylène Mairet, son alter ego pour l'UDI. **« Je suis pour la rouverture de ce dossier car le trafic routier sur Poissy est saturé,** a soutenu le premier. **Il faut trouver des solutions et l'ouverture du débat permettra à chacun de s'exprimer. »** Tchérylène Mairet estime quant à elle qu'avec **« le développement du territoire, tout franchissement de la Seine est devenu salutaire. Je suis pour le prolongement de l'A104, ce qui n'est pas contradictoire avec le développement du covoiturage. »**

Les dates clés :

- **1965 :** élaboration du Schéma d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France (SDAURIF) pour boucler A86 et Francilienne. Mais il n'y a pas de suite immédiate.
- **1989-1990 :** Plan d'action prioritaire pour l'Ile-de-France. Réalisation et concession accordée à Villexpress (Bouygues et SPIES Batignolles) d'un tronçon autoroutier de 22km baptisé A184, entre Cergy-Pontoise et Poissy-Orgeval. Financement par péage. Livraison prévue en 1995.
- **Mai 1991 :** création du Collectif pour la protection des riverains de l'Autoroute A184 (devenue A104).
- **1993 :** Première annulation par l'Etat du tracé dit historique.
- **1995 :** concertation engagée autour de trois variantes du tracé de ce qui est rebaptisé A104.
- **1995-2002 :** atermoiements de l'Etat entre annulation du projet (par les Premiers ministres Balladur et Jospin), concertation avec les habitants.
- **2005 :** saisine de la commission nationale du débat public, par le ministre de l'équipement Gilles de Robien.
- **Octobre 2006 :** A l'issue de la consultation publique, choix du tracé vert (celui encore retenu aujourd'hui), combinaison des tracés rouge et noir.
- **2013 :** Le projet A104 est classé parmi les projets de seconde priorité (horizon 2030).

ZAC Eoles : les 600 premiers logements arrivent

Enfin du concret dans le dossier de la zone d'aménagement concerté (Zac) du quartier Eoles. Le projet débutera avec la construction des 600 premiers logements sur une partie des terrains appartenant à la société Derichebourg Environnement.

Lundi 22 juin, le conseil municipal a voté l'approbation d'un protocole d'accord entre les différents partenaires (Derichebourg, la ville de Poissy, l'Etablissement public foncier des Yvelines Epfy, le promoteur Sogeprom) afin de permettre le démarrage d'une partie du programme immobilier, en amont de la désignation de l'aménageur de la Zac.

« Le travail sur ce quartier a été initié il y a plus de 10 ans maintenant, a rappelé le maire Karl Olive. Nous avons décidé d'avancer et de présenter du concret aux Pisciacais. Avec ce protocole, les 600 premiers logements vont pouvoir sortir de terre. Ce n'était pas une promesse de notre part, c'était un engagement, et l'esprit d'équipe a payé. »

L'aménageur connu à la fin de l'année

Le protocole concerne en premier lieu une importante parcelle de 28 978m², située dans le prolongement du pole tertiaire PSA. Le plan d'aménagement prévisionnel du quartier Eoles divise cette parcelle en six îlots à bâtir (A, B, C, D, E, et F : voir le plan). Les îlots A, B et C doivent accueillir une résidence de jeunes actifs/étudiants de 150 chambres, 60 logements locatifs sociaux, une crèche et environ 150 logements en accession. L'îlot E comptera 100 logements en accession. Les îlots F et D verront apparaître respectivement 130 et 175 logements.

Le promoteur Sogeprom se portera acquéreur auprès de Derichebourg des îlots A, B, C et E. La dépollution des sols sera assurée par la société spécialisée Brownfields. Des permis de construire pour ces îlots seront déposés dans les cinq mois suivant la signature du protocole, dans le respect du cahier des préconisations architecturales urbaines, paysagères et environnementales, établies par la ville de Poissy.

Au titre de la convention de portage foncier sur la Zac, l'Epfy, auquel la Ville a délégué le droit de préemption urbain, va acquérir sur cette même parcelle les îlots D et F, et les emprises publiques. Elle va aussi prendre la main sur une plus petite parcelle appartenant également à Derichebourg au cœur du futur quartier, pour une valorisation ultérieure.

Parallèlement à ces lancements, le processus de désignation de l'aménageur de la Zac Eoles se poursuit. Il sera connu d'ici la fin de l'année.

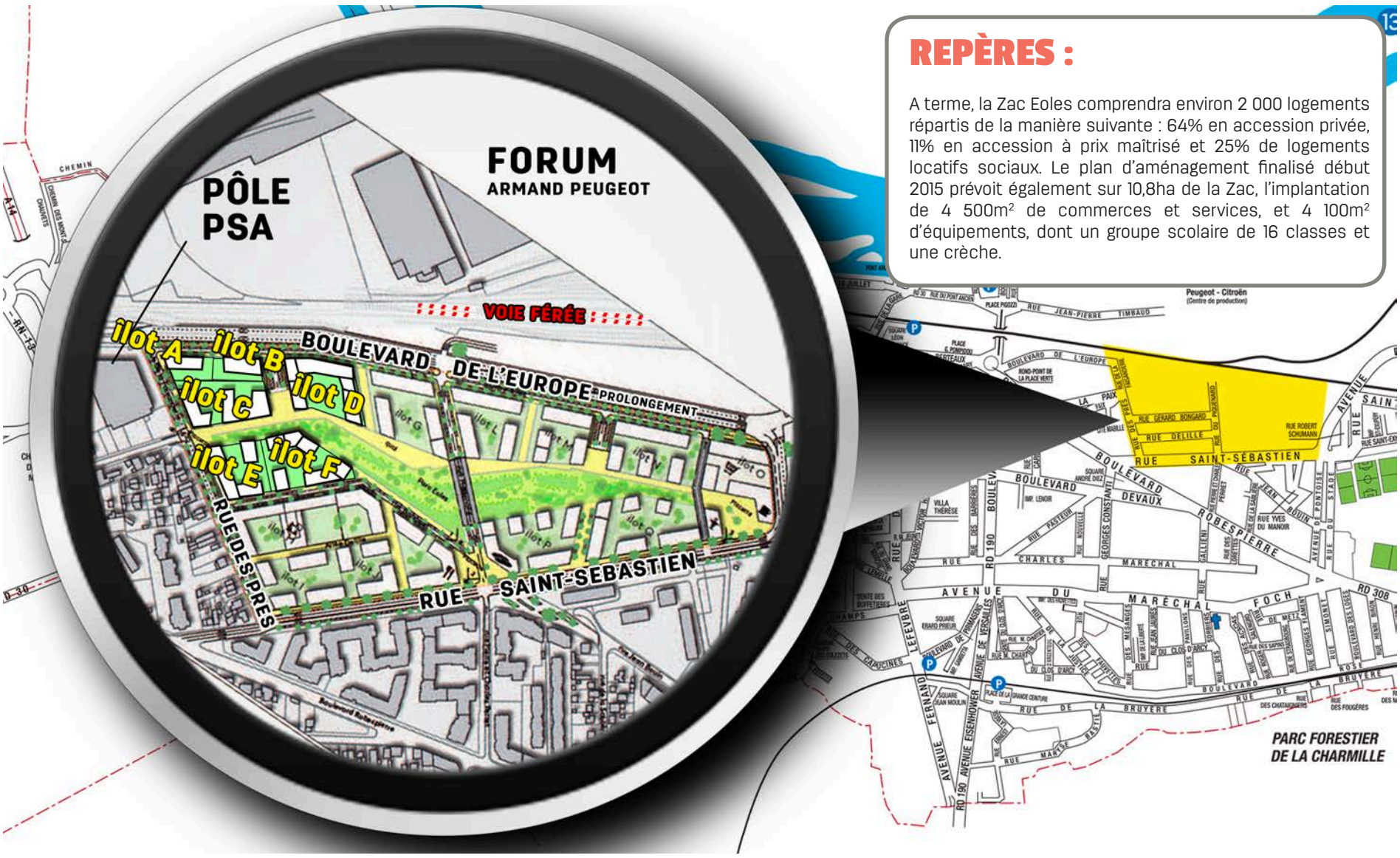

REPÈRES :

A terme, la Zac Eoles comprendra environ 2 000 logements répartis de la manière suivante : 64% en accession privée, 11% en accession à prix maîtrisé et 25% de logements locatifs sociaux. Le plan d'aménagement finalisé début 2015 prévoit également sur 10,8ha de la Zac, l'implantation de 4 500m² de commerces et services, et 4 100m² d'équipements, dont un groupe scolaire de 16 classes et une crèche.

Contrat de ville

UN ENGAGEMENT DE TOUS

Le contrat de ville 2015-2020 a été signé jeudi 25 juin à l'hôtel de ville par Karl Olive, le maire de Poissy, vice-président du conseil départemental des Yvelines et président de la communauté d'agglomération Poissy/Achères/Conflans-Sainte-Honorine (PAC), le préfet des Yvelines Erard Corbin de Mangoux, Eddie Aït, représentant le président du conseil régional, Jean-Paul Huchon, et de nombreux représentants d'institutions.

Porté par la communauté d'agglomération PAC, ce contrat de ville nouvelle génération doit permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants des quartiers en zones prioritaires, de lutter contre les inégalités et les discriminations.

A Poissy, cela concerne les Hauts de Poissy, regroupant Beauregard et La Coudraie, et Saint-Exupéry. Achères est engagée dans le volet réussite éducative.

Après l'élaboration d'un diagnostic réalisé avec tous les acteurs du territoire, dont les conseils citoyens mis en place en début d'année 2015, le contrat de ville propose les orientations stratégiques reposant sur trois piliers :

- Le développement économique et l'emploi.
- La cohésion sociale.
- Le cadre de vie et le renouvellement urbain.

Conseil municipal

Le dernier conseil municipal s'est tenu lundi 22 juin. De nombreux dossiers importants : une motion pour le prolongement de l'A104 (voir p.7), un protocole d'accord avec les copropriétaires du mur de la Tournelle (voir page 6), le lancement de la ZAC Eoles (p. 8) mais aussi, l'acquisition du forum Armand-Peugeot, la création d'un lieu d'accueil enfants parents ou encore la vente du relais international de la jeunesse.

• Acquisition du forum Armand-Peugeot :
La Ville s'est portée acquéreur du forum Armand-Peugeot pour une somme de 3,1 millions d'euros. Elle disposera ainsi d'un lieu prestigieux capable d'accueillir des manifestations locales comme internationales. Dans le cadre de la future intercommunalité Grand Paris Seine Aval, cet achat permet de **« renforcer encore l'attractivité de Poissy »**, estime le maire Karl Olive.
« Après une communication tapageuse sur l'état de nos finances, vous nous annoncez que la ville achète un bien pour 3 millions d'euros », s'est emportée Anne-Marie Vinay chef de file de l'opposition. **« Il ne faut pas confondre fonctionnement et investissement,** a répondu Jean-Frédéric Berçot, premier adjoint aux finances. **Grâce à ses efforts en matière de désendettement, la Ville s'était autorisée un recours à l'emprunt à hauteur de 3 millions d'euros pour soutenir des projets d'envergure. Le prix proposé pour le forum Armand-Peugeot est une aubaine ! »**

• Création d'un lieu d'accueil enfants parents (LAEP) :
Dans le but de renforcer son action en faveur du soutien à la parentalité, la Ville a fait le choix de redéployer et de développer ses actions sur l'ensemble du territoire pisciacais. Afin d'être au plus près des besoins locaux des parents, un premier lieu d'accueil enfants parents sera aménagé dans les locaux de la crèche Saint-Louis (4, rue Frémont). D'autres suivront à Beauregard et à Saint-Exupéry.
Huguette Loqué, conseillère municipale d'opposition, s'est inquiétée de la disparition de la Maison des Parents : **« Faut-il toujours défaire ce qu'a réalisé une municipalité d'un autre bord ? »** « Il ne s'agit pas de détruire mais de poursuivre ces actions et de les améliorer », a rétorqué Sylvaine Lefèbvre, élue déléguée à la famille.

• Vente du relais international de la jeunesse :
Propriétaire depuis février 2014 de l'ex Club de loisirs et d'action de la jeunesse sur l'ile de Migneaux, la Ville a décidé de le mettre en vente. **« La Ville perd une partie de son patrimoine et peut être de son âme,** a regretté Huguette Loqué, élue d'opposition. **Avez-vous choisi le bon chemin ? »** « Alors que vous étiez aux commandes, vous avez décidé d'acheter ce bien dès 2013, sans savoir à quoi vous le destiniez, a commenté Karl Olive, le maire. Pas une proposition n'a été faite, pas un projet concret n'a été monté. Aujourd'hui, c'est un constat d'échec pour la Ville mais surtout un constat d'échec pour ceux qui l'ont acheté sans rien en faire pendant deux ans ! »

Le prochain conseil municipal se déroulera le lundi 28 septembre à 19h30 en Mairie de Poissy. Il sera visible en direct sur dailymotion.

Fernand-Lefebvre

UN NOUVEAU PROJET 3F NÉ DE LA CONCERTATION

Lundi 29 juin, lors d'une réunion organisée au club Péguy, le bailleur 3F a présenté une nouvelle mouture de son projet immobilier du 48, avenue Fernand-Lefebvre. Dans sa version initiale, celui-ci avait soulevé la colère des riverains. Sous l'impulsion de la Ville, Immobilière 3F a revu sa copie, en lien avec les habitants.

« La précédente municipalité avait accordé un permis de construire tacite et aucune réunion publique n'avait été organisée. Comme pour vous, ce projet ne nous plaisait pas », a rappelé le maire Karl Olive. Prévu à l'emplacement de l'ancien centre commercial aujourd'hui démoli, ce programme de 68 logements (46 logements sociaux et 22 en accessions sociale à la propriété), était jugé trop élevé (six étages) et pas assez intégré dans le quartier. A l'issue d'une première réunion, la Ville avait demandé à 3F de revoir le projet et d'échanger avec un collectif de résidents.
Si l'offre de logements reste similaire, l'architecture de l'ensemble a elle été entièrement revue. **« Nous avons décidé de supprimer le commerce sur la rue et d'enlever l'espace de jeu, ce qui nous a permis de gagner de la place pour travailler sur la densité du bâtiment et de diminuer sa hauteur »**, a expliqué Sébastien Vial, chef de projet 3F. **« Nous perdons un à deux niveaux selon les endroits. Ce sera une succession de petits volumes, dont l'impact sur l'ensoleillement sera quasi-nul »**, a précisé l'architecte Muriel Germak. Attendu, un écran végétal sera aménagé entre le futur bâtiment et les édifices existants.

Début des travaux au second semestre 2016

Le bailleur va aussi réfléchir au moyen d'installer un espace de jeux sur un nouvel emplacement. **« Je salue 3F d'avoir ainsi revu sa copie, avec une implantation plus intégrée et moins contraignante pour les résidents »**, a conclu le maire Karl Olive. Les travaux doivent débuter au second semestre 2016 pour une durée d'environ 18 mois.

FÊTE NATIONALE : DEMANDEZ LE PROGRAMME

Lundi 13 juillet, à la veille de la fête nationale, la ville de Poissy organise une journée d'animations, entre rencontres sportives, activités ludiques, feu d'artifice et animation musicale sans oublier le bal des pompiers.

Un feu d'artifice dédié à Ernest Meissonier

Lundi 13 juillet, à la nuit tombée, rendez-vous sur les berges de Seine, à proximité du Vieux Pont, pour le traditionnel et incontournable feu d'artifice proposé par la Ville. Après la Grande guerre l'an dernier, c'est l'artiste pisciacais Ernest Meissonier qui sera mis à l'honneur lors de ce spectacle pyrotechnique. Durant 24 minutes, le public pourra redécouvrir la vie et l'œuvre de l'illustre peintre et sculpteur, ancien maire de Poissy, dont nous célébrons cette année le 200e anniversaire de la naissance. Le feu d'artifice sera tiré à partir de 23h depuis une barge flottant sur la Seine. Des rues seront barrées de 22h à 0h30 : rue Maxime Laubeuf, rue du Port, rue du Bac, rue de la gare, rue du pont ancien et rue J.-Courant. Le parking extérieur de la gare sera gratuit de 20h30 à 0h.

• Feu d'artifice, à 23h sur les berges de Seine.

Le bal des pompiers

Lundi 13 juillet, à partir de 19h30, le centre de secours de Poissy ouvrira ses portes au public pour le grand bal des pompiers qui vous conduira en musique jusqu'au bout de la nuit. Dès 19h30 : concert de l'orchestre des sapeurs-pompiers suivi à 21h d'un concert du groupe "7azic". A 23h30, place au DJ qui prendra en main les platines pour prolonger la soirée. Un bal qui s'annonce à nouveau très festif et vous réserve son lot de surprises. La soirée est organisée au profit de l'œuvre des pupilles orphelins des sapeurs-pompiers.

• Bal des pompiers de Poissy, à partir de 19h30 au centre de secours, avenue de la Maladrerie. Restauration sur place. Bar à champagne. Tombola (2€ le ticket) avec de nombreux lots (1er prix : un séjour à Center Parc). Tarifs (entrée + 1 conso) : 10€/8€ en prévente.
Contacts préventes : 01 30 65 61 20.

Jeux gonflables et tournoi sportif

En clôture de la semaine de la jeunesse organisée à Poissy, la place de la République accueillera lundi 13 juillet des jeux gonflables et un grand tournoi sportif au son d'un DJ pour une grande après-midi festive. En soirée, une animation musicale sera également assurée sur la place de la République.

• Tournoi sportif, jeux gonflables, DJ : lundi après-midi et en soirée sur la place de la République.

Les Yvelines font leur cinéma avec "Stars 80"

Organisée du 20 au 30 août prochains par le conseil départemental, l'édition 2015 des "Yvelines font leur cinéma" fait étape à Poissy le jeudi 27 août avec la projection en plein air du film "Stars 80". Rendez-vous dans le cadre verdoyant du parc Meissonier pour profiter de cette grande comédie populaire, avec Patrick Timsit et Richard Anconina en têtes d'affiches. La projection démarre à 20h30.

L'histoire : afin de régler leurs problèmes financiers, Vincent et Antoine ont l'idée de faire remonter sur scène les stars oubliées des années 80. La tournée de concerts va débuter dans la galère avant de cartonner en Province et de triompher au Stade de France !

Des chaises longues seront mises à votre disposition pour visionner confortablement le long-métrage. L'occasion également de découvrir l'action du conseil départemental sur notre territoire. Et c'est entièrement gratuit. On vous attend nombreux !

Plongez dans l'aventure Ludipark

C'est une première à Poissy. Tout cet été, la piscine de Migneaux accueillie un parc de loisirs sportifs répondant au nom évocateur de "Ludipark". Destiné aux enfants et adolescents âgés de 3 à 12 ans, ce parc ludique réunira plusieurs structures gonflables et des espaces de jeux installés en extérieur, dans le prolongement du bassin découvert de la piscine, et ce pour le plus grand bonheur des jeunes Pisciacais.

Des trampolines seront mis à disposition et différentes activités "outdoor" proposées, comme le volley-ball, le badminton ou encore la très tendance slackline (funambulisme sur une sangle tendue à faible hauteur). Une zone sera enfin réservée aux 3-5 ans pour un éveil à la motricité. Le tout en présence de plusieurs animateurs, qui vous accompagneront jusqu'à la fin de l'été dans l'aventure "Ludipark".

• "Ludipark", ouvert jusqu'au dimanche 30 août à la piscine de Migneaux (2, avenue de l'île de Migneaux) du lundi au vendredi de 13h à 18h30 et le samedi et dimanche de 10h à 18h30. Tarif : 4€ pour l'accès à la piscine et 3€ pour l'accès au "Ludipark" par enfant. Tél. : 01 39 65 06 07.

Un programme a par ailleurs été monté par la Ville pour occuper vos enfants cet été. Rens. : http://www.ville-poissy.fr/fr/des-services-pour-tous/jeunesse.html

JEU 11 JUIN

Les élus de l'agglomération échangent avec les entrepreneurs
Les élus de la communauté d'agglomération Poissy-Achères-Conflans-Sainte-Honorine (PAC) et les entrepreneurs du territoire se sont retrouvés autour d'un petit déjeuner convivial au cinéma Pathé de Conflans-Sainte-Honorine. Le développement économique était au cœur des échanges.

MAR 16 JUIN

410 écoliers reçoivent leur permis piéton
Tout au long de l'année, les élèves de CE2 de l'ensemble des écoles pisciacaises ont été sensibilisés aux dangers de la route par les agents de la Police municipale dans le cadre de l'opération de prévention "permis piéton". Les 410 enfants ont reçu leur permis lors d'une cérémonie organisée au Centre de diffusion artistique (CDA).

JEU 18 JUIN

Il y a 75 ans, l'appel du général de Gaulle
Les associations d'anciens combattants, les élus et de nombreux Pisciacais ont célébré autour du maire Karl Olive le 75e anniversaire de l'appel à la résistance du général de Gaulle. Un vibrant hommage rendu devant la statue du fondateur de la France Libre qui le 18 juin 1940, depuis Londres, appela à la poursuite du combat face au joug nazi.

JEU 18 JUIN

L'orchestre à l'école en concert à la Villa Savoye
Moment exceptionnel pour la classe orchestre de l'école élémentaire Ronsard. Les jeunes CM1 pisciacais, qui suivent deux heures d'enseignement musical par semaine avec des professeurs du conservatoire, se sont produits avec leurs instruments à vent dans le cadre prestigieux de la Villa Savoye.

VEN 19 JUIN

Le CME en visite au conseil départemental
Les élus jeunes du conseil municipal des enfants (CME) se sont rendus à Versailles pour assister à une séance plénière du conseil départemental des Yvelines. Le maire Karl Olive, vice-président de l'assemblée, en charge du haut-débit et de la communication, leur a expliqué le fonctionnement de l'institution yvelinoise.

LES 20-21 JUIN

Poissy fête la musique
Que ce soit sur la scène dressée place de la République, au musée du Jouet, à la médiathèque ou dans les rues du centre-ville, la fête de la musique a battu son plein durant tout un week-end à Poissy. Fanfares, groupes rock, hip-hop, chorales, électro, musique classique : il y en avait pour tous les mélomanes.

VEN 26 JUIN

« Rêve en couleurs » au club Saint-Exupéry
Il y avait foule au club Saint-Exupéry pour assister au spectacle sur le thème « Rêve ta vie en couleurs ». La soirée a associé tous les genres : danse moderne jazz et africaine, démonstrations d'arts martiaux et chanson avec Yolande de « Chantons ensemble ».

DIM 28 JUIN

Opération de nettoyage et pique-nique au parc de la Charmille
"J'aime mon parc, je le préserve !" Une cinquantaine de Pisciacais ont participé à l'opération de nettoyage du parc de la Charmille organisée par la Ville et suivie d'un pique-nique convivial. Près de 3m³ de déchets ont été ramassés lors de cette journée.

300 aînés de sortie à Ons-en-Bray

C'est à Ons-en Bray, dans le cadre bucolique et charmant du Beauvaisis, que la traditionnelle sortie des aînés s'est déroulée, vendredi 26 juin. Après un transport en bus, les quelques 300 seniors se sont retrouvés au Pré-Marie, un ancien corps de ferme réaménagé en restaurant, pour un déjeuner dansant très animé, en compagnie du maire Karl Olive et de nombreux élus, dont Aline Smaani, déléguée aux aînés. Ces derniers ont profité de cette journée pour distinguer les doyens Henriette Faure et Maurice Lancieux.

PLAN ALERTE CANICULE : MODE D'EMPLOI

Le 30 juin dernier, une première vague de chaleur a touché la France. La ville de Poissy a activé son plan alerte canicule. 120 bouteilles et 30 brumisateurs ont été stockés et une veille a été mise en place auprès de 300 aînés et personnes vulnérables. Vous pouvez bénéficier de ce dispositif si vous êtes isolé(e) et âgé(e) de plus de 65 ans, ou âgé(e) de plus de 60 ans et reconnu(e) inapte au travail ou adulte handicapé. Les Pisciacais inscrits bénéficieront de conseils et d'une surveillance particulière lors de l'activation du plan. La Maison Bleue est à votre disposition pour vous renseigner ou vous fournir le formulaire d'inscription. Vous pouvez retourner au CCAS (19, boulevard Devaux) le formulaire de pré-inscription ci-contre ou le déposer à la Maison Bleue (25ter, avenue du Cep).
Poissy compte aujourd'hui environ 8 000 seniors soit un cinquième de sa population. La Ville appelle aussi ses habitants à la vigilance s'ils connaissent des personnes âgées isolées.
La Maison Bleue 01 30 65 56 63, CCAS 01 30 06 86 26.

CANICULE
PLAN D'ALERTE
ET D'URGENCE 2015

POISSY

➔ Formulaire de demande d'inscription sur le registre de la commune

INFORMATIONS PERSONNELLES

❑ Madame
❑ Monsieur

Nom .....
Prénom .....
Date de naissance .....
Adresse .....
Complément d'adresse .....
Téléphone fixe .....
Tél portable .....
Fax .....

Bravo aux nouveaux bacheliers !

Sourires, nervosité, impatience, sérénité... Le panel des émotions était vaste mardi 7 juillet à l'entrée du Lycée Le Corbusier. A quelques minutes de la découverte des résultats du bac 2015, les élèves de terminale scientifique de Poissy et ses environs étaient massés devant la grille pour découvrir dès 10h les résultats de leur premier véritable examen. A l'ouverture, on presse le pas et très rapidement les premiers cris de joie se font entendre dans la cour de l'établissement. Les accolades se multiplient tout comme les félicitations ainsi que les appels téléphoniques aux proches, parfois la larme à l'œil. Tandis que certains, moins heureux, s'apprêtent à repousser de quelques jours le début des vacances pour passer les rattrapages, d'autres décortiquent leurs notes et leurs mentions avec attention, aux côtés des amis, des parents et enseignants. Pour tous, un moment important.

Plus d'images sur le site www.ville-poissy.fr. Partagez vos selfies sur notre page facebook, et les comptes twitter et instagram @villepoissy

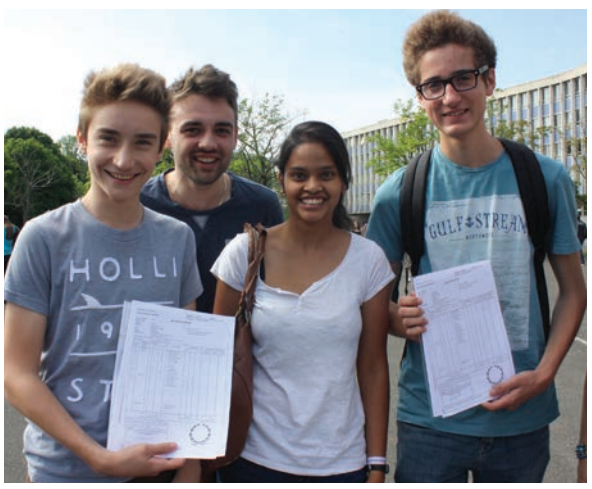

Brocante République, les inscriptions sont ouvertes

La prochaine édition de la brocante de la place de la République se déroulera le samedi 26 septembre prochain de 8h à 18h30. Les inscriptions sont ouvertes et vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.ville-poissy.fr.

Fermeture estivale du guichet unique

La permanence du samedi matin du guichet unique (Etat-civil, biométrie) sera fermée le samedi 15 août (férié) et le samedi 22 août 2015.

La Maison de Marie recherche des bénévoles

Vous avez du temps libre et souhaitez l'offrir à d'autres ? Les jeunes adultes de la Maison d'accueil spécialisée "La Maison de Marie" vous attendent. Bien que lourdement handicapés, ces personnes vivent des temps d'activités, des sorties au sein desquels un bénévole a toute sa place, parrainé par une équipe de professionnels. Si vous souhaitiez offrir de votre temps dès la rentrée prochaine (fin août - début septembre), n'hésitez pas à contacter la Maison de Marie.

•Renseignements : Madame MURAT – MAS « La Maison de Marie » - 60, rue de Villiers. Tel : 01 30 06 65 05. Adresse mail : s.murat@lescheminsdeleveil.fr

Bus : la ligne 55 s'étoffe

La ville de Poissy, en partenariat avec Transdev CSO, vous informe qu'à partir du 6 juillet 2015, la ligne 55 change d'itinéraire dans le centre-ville. En venant de Béthemont, le terminus est déplacé de l'arrêt Le CEP vers l'arrêt Médiathèque (en bas du boulevard Victor Hugo, face à la Médiathèque). En direction de Béthemont, le départ de la ligne se fera à l'arrêt Frères Rose, sur le boulevard Victor-Hugo, à l'angle du boulevard de la Paix, puis desservira l'arrêt Le CEP. De plus, un nouvel arrêt à la Villa Savoye a été mis en place suite aux nombreuses demandes des Pisciacais. N'hésitez pas à venir consulter les nouveaux horaires de la ligne sur le site www.transdev-idf.com

Cette amélioration s'inscrit dans le cadre du plan bus 2013-2016 voté par le Conseil du STIF. La réalisation de ce vaste plan permet aux voyageurs de bénéficier d'un réseau de bus plus lisible et plus attractif, qui s'adapte à la fois aux nouveaux rythmes de vie et aux territoires desservis.

Cimetière : Reprise de concessions

• Cimetière de La Tournelle

Il appartient aux concessionnaires d'effectuer les démarches de renouvellement auprès du service des cimetières situé au cimetière de la Tournelle. Lorsqu'un délai de 24 mois suivant la fin de sa validité est dépassé, la mairie peut effectuer la reprise des concessions et la revente de l'emplacement.

Ainsi, à partir du 1er septembre 2015, la Ville procédera à la reprise de concessions au cimetière de la Tournelle. La liste des reprises de concessions concernées est affichée en mairie et au cimetière de la Tournelle. Les objets funéraires déposés sur ces concessions devront être retirés au plus tard le 31 août 2015.

Le service des cimetières est à votre disposition au 01 39 22 53 78 et 06 32 45 55 05 afin de vérifier si vous êtes concerné et mettre à jour votre dossier, notamment en cas de changement d'adresse.

• Cimetière des Grands-Champs

Les familles qui bénéficient de concessions mises à disposition par la Ville de Poissy pour une durée de cinq ans et arrivant à expiration au carré des enfants, dit « carré des anges » doivent effectuer les démarches administratives auprès de l'assistante située au cimetière de la Tournelle, tél. : 01 39 22 53 78 ou 06 32 45 55 05 afin d'acheter une concession et mettre à jour le dossier.

Ainsi, à partir du 1er décembre 2015, la Ville procèdera à la reprise de concessions au cimetière des Grands-Champs. La liste des reprises de concessions concernées est affichée en mairie et au cimetière des Grands-Champs. Les éventuels objets funéraires déposés sur ces concessions devront être retirés au plus tard le 1er septembre 2015.

À RETENIR DÈS À PRÉSENT

- Dimanche 30 août

Défilé de véhicules anciens pour la Libération de Poissy. Le 71e anniversaire de la Libération de Poissy se déroulera le dimanche 30 août. L'événement débutera à 9h30 avec une première cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts du cimetière de la Tournelle. Les associations patriotiques et les élus défileront ensuite dans le centre-ville et rejoindront un important cortège de véhicules militaires d'époque. Jeep, ambulance et cette année un véhicule de pompiers, remonteront ensemble la rue du Général-de-Gaulle avant de rallier la place de la République. Le cortège s'arrêtera devant la plaque de la halle du marché. Le maire prononcera un discours sur le parvis de la mairie. Un dépôt de gerbe devant la plaque dédiée aux FFI clôturera ces cérémonies.

- Mardi 1er septembre

Les élèves de Poissy procèderont à la rentrée des classes.

- Dimanche 6 septembre

Forum des associations. Le rendez-vous incontournable de la rentrée sera ouvert au public de 10h à 18h au Cosec (42, rue d'Aigremont). Plusieurs centaines d'associations réparties en neuf villages thématiques vous attendent. Tout au long de cette journée, de nombreuses démonstrations seront proposées.

CONCOURS DE DESSINS : "ERNEST MEISSONIER À POISSY"

A l'occasion du 200e anniversaire de la naissance d'Ernest Meissonier célébré cette année à Poissy, l'office de tourisme organise un concours de dessins pour les enfants jusqu'à 13 ans autour du célèbre peintre. Les dessins sur le thème "Dessine Ernest Meissonier à Poissy" devront être déposés à l'office de tourisme avant le 12 septembre. Tous les dessins seront soumis au vote du jury, qu'ils soient réalisés au crayon à papier, aux crayons de couleur, aux feutres, à la peinture ou par collage pour les plus jeunes. Devront être indiqués au dos : les nom, prénom, date de naissance, adresse et n° de téléphone de l'enfant. La remise des prix se déroulera lors des journées du patrimoine le samedi 19 septembre à 16h30 à l'office de tourisme. Nombreux lots à gagner.

• Renseignement auprès de l'office de tourisme, 132, rue du Général-de-Gaulle. Tél. : 01 30 74 60 65. contact@poissy-tourisme.fr ou sur www.poissy-tourisme.fr.

carnet d'adresses

Centre social André-Malraux
25, avenue du Maréchal-Lyautey
01 39 65 03 59.

Cinéma C2L
Place de la République
☎ Films et horaires 0 892 680 072.
www.cinema-poissy.com

La Maison bleue
25 ter, avenue du Cep
☎01 30 65 56 60.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

La Source
13, boulevard Victor-Hugo
☎01 30 74 19 57.

Mairie
Place de la République
01 39 22 56 40
Ouvert les lun. mar. mer. ven. de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le jeu de 8h30 à 12h et de 13h30à 20h et le sam. de 9h à 12h.

Maison des parents
4, rue Frémont
☎ 01 30 74 36 54.

Médiathèque Christine-de-Pizan
31, avenue Maurice-Berteaux
☎ 01 30 65 10 65.

Musée du jouet
1, enclos de l'Abbaye
☎ 01 39 65 06 06
Ouvert du mardi au dimanche de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.
Fermé le lundi et les jours fériés. Groupes scolaires sur réservation.

Office de tourisme
132, rue du Général-de-Gaulle
☎ 01 30 74 60 65 - Télécopie : 01 39 65 07 00
http://www.poissy-tourisme.fr

Police Municipale
6/10, boulevard Louis-Lemelle
☎01 39 22 00 00 (24/24h)

Théâtre de la ville de Poissy
Hôtel de Ville
Place de la République
☎ 01 39 22 55 92.

PHARMACIES DE GARDE

> DIMANCHE 12 JUILLET

Pharmacie Le Diabat
99, rue du Général-de-Gaulle
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 03 68

Pharmacie El Kahlaoui
103 bis, avenue carnot
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 39 19 62 01

> MARDI 14 JUILLET

Pharmacie Blanchot
Centre commercial Carrefour
78240 Chambourcy
Tél : 01 39 65 29 94

> DIMANCHE 19 JUILLET

Pharmacie Chapel
66, rue du Général-de-Gaulle
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 01 33

Pharmacie Savignat
15, avenue Paul Brard
78700 Conflans-Sainte-Honorine
01 39 19 43 87

> DIMANCHE 26 JUILLET

Pharmacie Juillard
50, avenue de la Maladrerie
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 08 67

Pharmacie Tabet Andrieux
Place de la Liberté
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 39 19 73 49

> DIMANCHE 2 AOÛT

Pharmacie Troussard
25, bis avenue du cep
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 04 29

Pharmacie Gindre
15, avenue du Maréchal Foch
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 39 19 24 44

> DIMANCHE 9 AOÛT

Pharmacie Arnoux
43, avenue du Maréchal Foch
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 05 94

Pharmacie Zerrouk
40 bis, avenuev de Conflans
78260 Achères
Tel : 01 39 11 34 52

> SAMEDI 15 AOÛT

Pharmacie Paquereau
Centre commercial Leclerc
Rue des Belles Hâtes
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tel : 01 39 19 54 80

> DIMANCHE 16 AOÛT

Pharmacie Rey
57, Grande rue
78955 Carrières-sous-Poissy
Tél : 01 39 74 77 91

> DIMANCHE 23 AOÛT

Pharmacie Ney
26, place Pompidou
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 01 92

Pharmacie Dautremer
3, rue Stalingrad
78260 Achères
Tél : 01 39 11 04 06

> DIMANCHE 30 AOÛT

Pharmacie Dhont
4, rue Ernest Lavisse
78300 Poissy
Tél : 01 39 65 09 35

Pharmacie Leterme-Testu
2, rue du Docteur Schweitzer
78700 Conflans-Sainte-Honorine
Tél : 01 39 19 85 08

Le Pisciacais

Directeur de la publication : Karl Olive
Rédaction : Jérôme Dupouy, Stéphane Gauthier, David Madelaine, Arnaud Le Gouic, Pierre Plouze
Photographies : Patrick Bulanger, Franck Stromme
Maquette / graphisme : Ville de Poissy
Impression : Imprimerie GIM
Édité par la ville de Poissy :
12, boulevard Louis-Lemelle 78300 Poissy
Tél. : 01 39 79 45 00
Accueil : Sabrina Maurel
Journal imprimé sur papier PEFC

PEFC 10-31-1668 Certifié PEFC pefc-france.org

LES FERMETURES ESTIVALES DES BOULANGERIES

Le Grenier à Pain (101, rue du Général de Gaulle) : pas de fermeture (jour de fermeture hebdomadaire : dimanche)
Au Soleil (25, avenue du Cep) : du 6 juillet au 3 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : lundi et mardi)
L'Atelier des Gourmets (95, avenue du Maréchal Foch) : du 27 juillet au 19 août inclus (jour de fermeture hebdomadaire : mercredi)
La Fournée de Saint-Louis (4, rue Ernest-Lavisse) : du 1er août au 1er septembre inclus (jours de fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi)
L'amandine (16, avenue du Cep) : du 2 août au 2 septembre inclus (jours de fermeture hebdomadaire : mardi et mercredi)
Les Douceurs D'Emma (80, boulevard Robespierre) du 2 août au 23 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : lundi et dimanche après-midi)
Mille Pates (9, rue Saint-Exupéry / centre commercial) : du 2 août au 30 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : samedi après-midi et dimanche après-midi)
Salade Pain (13, rue du 11 novembre 1918) : du 3 août au 23 août inclus (jour de fermeture hebdomadaire : mercredi)
Boulangerie Desile (2, boulevard Louis-Lemelle) : du 3 août au 26 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : lundi et dimanche après-midi)
Boulangerie Honoré (27, rue du Général-de-Gaulle) : du 8 août au 30 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : samedi et dimanche)
Boulangerie Souheil (57, rue d'Aigremont) : du 10 août au 25 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : samedi après-midi et dimanche après-midi)
Aux Délices de l'Orient (20, place Racine) : du 15 août au 30 août inclus (jour de fermeture hebdomadaire : dimanche)
Les Gourmandises de Poissy (56, rue du Général-de-Gaulle) : du 16 août au 31 août inclus (jours de fermeture hebdomadaire : dimanche après-midi et lundi)
Au Père Pétrin (4bis, boulevard Devaux) : du 20 août au 11 septembre inclus (jours de fermeture hebdomadaire : jeudi et vendredi)

Poissy

1965-2015

50 ans d'amitié
50 Jahre Freundschaft

Pirmasens

Les chœurs du conservatoire

Poissy-Pirmasens : 50 ans d'amitié en images

Du vendredi 12 au dimanche 14 juin, Poissy a célébré 50 ans d'amitié franco-allemande lors d'un grand week-end de festivités aux côtés de nos homologues de Pirmasens. Tout a commencé vendredi par l'accueil des 150 membres de la délégation allemande et par un défilé à travers la cité saint Louis. Samedi matin, les sportifs des deux villes se retrouvaient à la piscine et sur le terrain de football pour des rencontres amicales. L'après-midi, les jumelés ont participé place de la République à des "mini-intervilles" très joyeux, avant de profiter d'un concert des chœurs du conservatoire au théâtre. En soirée, le maire Karl Olive et le bourgmestre Bernard Matheis ont renouvelé le serment d'amitié entre nos deux cités lors du grand dîner de gala au forum Armand-Peugeot. A cette occasion, Pirmasens a offert à Poissy un magnifique taureau aux couleurs du 50e anniversaire. Avant de repartir dimanche, les convives se sont donnés rendez-vous en septembre, pour la venue de la délégation pisciacaise à Pirmasens.

Vincent-Richard Bloch

Les habitants de Pirmasens ont défilé en costume traditionnel

Bernard Matheis (à gauche)

Zakaria Attou (à droite)

Les équipes de football de Poissy (jaune) et Pirmasens (rouge)